

Appel de projets dans le cadre de l'Entente de vitalisation du Fonds régions et ruralité

New Carlisle, le 3 mars 2022— La MRC de Bonaventure annonce le lancement d'un appel de projets en continu dans le cadre de l'Entente de vitalisation du Fonds régions et ruralité conclue récemment avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

L'objectif est de soutenir des projets qui auront un impact positif dans les communautés faisant face à des défis particuliers de vitalisation, notamment sur les plans économique, social, touristique ou culturel. Ceux-ci devront se réaliser dans les municipalités ayant un indice de vitalité économique de niveau Q5, soient Saint-Elzéar, New Carlisle, Paspébiac, Hope, Hope Town, Saint-Godefroi et Shigawake.

Pour être admissibles à un financement, les projets doivent directement s'inscrire dans les axes de vitalisation du plan adopté par la MRC et démontrer clairement qu'ils répondent à un enjeu ou à une situation particulière en matière de vitalisation. L'aide financière peut atteindre de 50 % à 90 % des dépenses admissibles, selon le type de projet, pour un montant maximum de 100 000 \$. Les demandes peuvent provenir des sept municipalités ciblées, des entreprises privées et d'économie sociale, des coopératives, des organismes à but non lucratif, des organismes des réseaux du milieu de l'éducation et des personnes morales souhaitant démarrer une entreprise.

« Notre gouvernement est fier de participer à cet appel de projets dans le cadre de l'Entente de vitalisation. J'invite les promoteurs à déposer leur demande afin de dynamiser le territoire. D'ailleurs, je les remercie de leur engagement qui contribuera certainement à améliorer la qualité de vie de la communauté! » mentionne la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest.

« La MRC de Bonaventure est heureuse de pouvoir contribuer, via l'Entente de vitalisation, au soutien et à la mise en œuvre de projets novateurs qui permettront de donner un nouvel élan à notre territoire. La vitalisation passe par le déploiement d'initiatives porteuses à l'échelle locale et régionale, mais également par la consolidation des acquis et leur préservation. Nous sommes convaincus que cet apport et ce travail collaboratif entre le milieu municipal et les partenaires porteront fruit pour les générations actuelles et futures » explique le préfet, M. Éric Dubé.

Le cadre de vitalisation, contenant tous les détails sur l'admissibilité des organisations et des projets, et le formulaire de dépôt d'une demande sont disponibles sur le site web de la MRC de Bonaventure au www.mrcdebonaventure.com.

Pour valider l'admissibilité préliminaire de leur projet ou pour du soutien dans le dépôt d'une demande, les promoteurs sont invités à communiquer avec madame **Mélanie Roy**, agente de développement rural en vitalisation, par courriel à mroy@mrcbonaventure.com ou par téléphone au **581-357-1126**.

-30 -

Source :

Éliane Joseph
Agente de communication et événements
MRC de Bonaventure
ejoseph@mrcbonaventure.com